



POLICIERS AGRESSÉS

**LE POLICIER DOIT S'HABILLER
ET SE DÉSHABILLER AU SERVICE !**



L'ADMINISTRATION LE PRÉCONISE !

La fiche « réflexe » du dispositif AMARIS en date du 28 février 2018 est très éloquente à ce sujet. Suite à l'agression d'une adjointe de sécurité du fait de sa tenue « panachée » alors qu'elle quittait son service, le Ministère de l'Intérieur préconise clairement de se changer au vestiaire !

Pour ALLIANCE, le sujet est donc au cœur de l'actualité au moment où la réécriture de l'organisation du temps de travail va être présentée en Comité Technique Paritaire !

DANS CE SENS, NOUS ALLONS SAISIR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET LUI PRÉSENTER NOS PROPOSITIONS.



ALLIANCE Police Nationale a toujours été la seule organisation à revendiquer le temps d'habillage et de déshabillage comme un temps de travail, notamment au travers d'un recours au Conseil d'Etat.